



SAINT GELAIS

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 079-217902493-20210625-D060621-AI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 22 juin, à vingt heures trente,

*Accueillante
et belle à vivre*

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Gelais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BOBINEAU Gérard, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 18 juin 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

Présents : Mmes, MM, Bobineau, Noumet-Brun, Garnier, Amelin, Cario, Jubien, Giraud, Bougrand, Sapin, Champion, Mourot, Naudon, Gilquin, Prevote,

Absents excusés : Mme Gonord ayant donné pouvoir à M Cario, Mme Fabien ayant donné pouvoir à Mme Sapin, M Guérit ayant donné pouvoir à M Gilquin,

Absents : Mme, M, Renaud, Jean-Baptiste,

Madame MOUROT est nommée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°06-06-21 : TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE 2021-2022

Monsieur Le Maire expose que la commission périscolaire a émis des propositions relatives aux tarifs pour l'année scolaire prochaine.

La commission propose une augmentation des tarifs des services périscolaires de 2% pour :

- poursuivre l'augmentation de la part du bio et de l'approvisionnement local des aliments du restaurant scolaire.
- améliorer des conditions d'accueil en garderie à la rentrée 2021 à la faveur d'un nouvel espace de garderie et de propositions d'activités durant les temps de garderie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 16 pour et 1 abstention, décide les tarifs suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

	<i>Enfants</i>		<i>Adultes</i>
<i>Restaurant scolaire</i>	2.47€		4.84€
	<i>Matin</i>	<i>Accueil du matin</i>	<i>Soir</i>
<i>Garderie périscolaire</i>	1.58€	0.58€	1.99€

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
A Saint-Gelais, le 25 juin 2021
Le Maire
Gérard BOBINEAU

